



DEC POLE CONCOURS

Réf N° DEC/POLECONCOURS/XIII/24/324

Affaire suivie par : Pascale Amblard

Tél : 04 76 74 75 68

Mél : pascale.amblard@ac-grenoble.fr

Rectorat de Grenoble

7, place Bir-Hakeim CS 81065

38021 Grenoble Cedex 1

ARRÊTÉ

N° DEC/POLECONCOURS/XIII/24/324 du 3 décembre 2024

- Vu le décret 2015-885 du 20-07-2015 relatif aux conditions de nomination des personnels enseignants du second degré et des conseillers principaux d'éducation aux fonctions de formateur académique ;
- vu l'arrêté du 20-07-2015 fixant l'organisation du certificat d'aptitude aux fonctions de formateur académique ;
- vu la circulaire ministérielle n°2015-110 du 21-07-2015 (BO n°30 du 23-07-2015) ;
- vu l'arrêté rectoral n° DECPOLECONCOURS/XIII/24/131 du 15 mai 2024 portant ouverture de la session 2025 du CAFFA.

Article 1 : Le jury académique chargé du certificat d'aptitude aux fonctions de formateur académique (CAFFA), organisé dans l'académie de Grenoble en 2025, est constitué comme suit :

Monsieur COUX François	IA-DASEN de la Savoie	Président de jury par intérim
Madame GAMBINI Clarisse	ADASEN de la Drôme	Vice-présidente de jury
Monsieur Cédric JESIONOWSKI	ADASEN de l'Ardèche	Membre
Monsieur Mohammed MARZOUK	ADASEN de l'Isère	Membre
Madame Marianne POUJOL	ADASEN de la Savoie	Membre
Madame Fabienne VERNET	ADASEN de la Haute-Savoie	Membre
Madame Cinzia CARLUCCI	Doyenne du collège IA-IPR	Membre
Madame Agnès COTTET-DUMOULIN	Doyenne du collège de IEN ET/EG/IO	Membre
Monsieur Jean-Christophe LARBAUD	Directeur de l'EAFC	Membre
Madame TOTH-MAITRE Claire-Marie	Directrice adjointe de l'EAFC	Membre
Monsieur Abdelhamid CHAACHOUA	Directeur de l'INSPE	Membre

Monsieur Joseph SERGI	Proviseur du lycée Emmanuel Mounier - Grenoble	Membre
Monsieur Pascal DOURNON	PFA, Collège Stendhal - Grenoble	Membre

Article 2 : Le jury des épreuves d'admissibilité se réunira le vendredi 13 décembre 2024.

Article 3 : Le jury des épreuves d'admission se réunira le mardi 6 mai 2025.

Article 4 : La secrétaire générale de l'académie est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Pour la rectrice et par délégation,
Signé le 05/12/2024 par Mme Céline Hagopian,
Secrétaire générale adjointe
Conforme à l'original, disponible sur demande